ACTIVITÉS DIVERSES

Nouvelles d'ici et de partout

Visites de lieux de détention en France. — *Le rapport officiel du CICR sur les visites faites en avril et en mai dans 19 lieux de détention et d'internement en France, a été remis aux autorités françaises compétentes.*

A cette occasion, MM. P. Gaillard et P. Boissier, délégués du CICR, ont été reçus à Paris par plusieurs représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Justice, à qui ils ont donné connaissance des principales constatations faites au cours de leurs visites.

Diverses questions relatives aux conditions de détention des personnes arrêtées en raison des événements d'Algérie, — Algériens nationalistes et Français « activistes » — ont été examinées au cours de ces entretiens.

Visites de lieux de détention en Algérie. — *M. R. Vust, délégué en Algérie, a visité durant la première semaine de juillet, les établissements pénitentiaires d'Alger-Barberousse, Maison-Carrée, Blida, Douera et Oran, ainsi que le Centre d'hébergement de Berrouaghia, où se trouvent des détenus de différentes tendances: nationalistes FLN et « activistes ». Comme de coutume, il a pu s'entretenir sans témoin avec les porte-parole des détenus de chaque groupe. D'autres visites auront lieu au cours des prochaines semaines.*

M. Vust a également été chargé d'élaborer, en collaboration avec la Croix-Rouge française, un programme de distribution des secours envoyés par le CICR en Algérie, à l'intention des populations civiles dans les centres de regroupement. Ces secours, d'une valeur de 400.000 francs suisses environ, proviennent de sources diverses. Ils se composent principalement de vivres et de vêtements.

Visites de détenus politiques dans la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland. — *En Rhodésie et au Nyassaland, M. G. C. Senn, délégué du CICR, a poursuivi ses visites de détenus politiques.*

En mai et juin, il s'est rendu dans les établissements pénitentiaires de Lusaka, Bwana Mkubwa, Livingstone, Broken Hill et Katombora, en Rhodésie du Nord, et dans ceux de Domasi, Chilva et Zomba, au Nyassaland. Ses visites ont été suivies de fréquents contacts avec les autorités intéressées.

Délégation du CICR en RAU. — *L'action de la délégation du CICR en RAU en faveur des apatrides désirant émigrer touche à son terme. Aussi, M. Ed. L. Jaquet, sous-chef des Services de l'Agence centrale de recherches, a-t-il été délégué au Caire pour une période de quelques mois, afin d'organiser la phase finale de cette action.*

Angola. — *Les 15, 16 et 17 juillet, le CICR a eu le plaisir de recevoir la visite du professeur Dr Leonardo de Castro Freire, président de la Croix-Rouge portugaise, et du colonel José Victor Mateus Cabral, secrétaire général de cette Société.*

Ces personnalités ont exposé au CICR les diverses activités que la Croix-Rouge portugaise déploie présentement en Angola. De son côté, le CICR a examiné, avec ses visiteurs, divers problèmes humanitaires découlant des troubles survenus dans ce pays.

Hommage à la mémoire du Dr Marcel Junod. — *La disparition du Dr M. Junod a suscité partout où s'était répandu son renom, une profonde émotion. De nombreuses institutions, notamment la Ligue, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, l'Organisation mondiale de la Santé, ainsi que des représentations diplomatiques accréditées en Suisse et des personnalités du milieu universitaire,*

ont adressé au CICR des messages de sympathie, rendant hommage aux qualités de courage et d'intelligence dont le Dr Junod avait fait preuve au cours de ses missions.

De son côté, la Croix-Rouge du Japon, désireuse de témoigner sa reconnaissance pour l'œuvre accomplie par le Dr Junod en faveur des ressortissants de ce pays, lui a conféré, à titre posthume, l'Ordre du Mérite d'Or.

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée, le 13 juillet, au siège du CICR, le Délégué permanent du Japon auprès de l'Office européen des Nations-Unies, S. Exc. M. Morio Aoki, ministre plénipotentiaire, a remis au Président du Comité international la médaille et le diplôme décernés au Dr M. Junod par la Croix-Rouge japonaise.

Envois de secours. — En Algérie. *Désireux d'apporter à nouveau sa contribution aux efforts qui sont déployés en faveur des populations algériennes regroupées* [1], *le CICR a fait parvenir à la Délégation générale de la Croix-Rouge française à Alger, des dons en nature, de provenance diverse, d'une valeur de 400.000 francs suisses environ.*

Cet envoi comprenait notamment 30 tonnes de sucre, 15 tonnes de savon, 30 tonnes de lait en poudre, 10.000 effets vestimentaires neufs pour enfants, 1.000 couvertures, 10.000 flacons et tubes de gouttes et de pommade ophtalmiques, 2.000 flacons de multivitamines, ainsi qu'un lot important de vêtements usagés.

L'envoi en question a été suivi, au début de juillet, de l'expédition d'une tonne de cacao en poudre, de 350.000 dragées d'huile de foie de morue et d'un lot de tissu destiné à la confection de vêtements pour femmes.

Au Congo. *A la demande de sa délégation à Léopoldville, le CICR a envoyé d'urgence à cette dernière, le 24 juin, 250.000 doses de vaccins anti-cholériques.*

En Grèce: *Dans le cadre de son action en faveur de la Grèce, le Comité international a fait parvenir à ce pays, à la mi-juin,*

[1] Voir *Revue internationale*, décembre 1960.

5 tonnes de lait en poudre et 2 tonnes de fromage pré-emballé, dons destinés aux personnes nécessiteuses.

Au Congo. — *Le 2 juin, le Dr J. L. de Chastonay, chef de la délégation du CICR au Congo, a visité M. Moïse Tchombé et M. Evariste Kimba, qui étaient retenus au camp de Cent-Maisons, à Léopoldville. Comme on le sait, ces deux personnalités ont été libérées le 22 juin.*

D'autre part, deux délégués du Comité international, MM. G. Hoffmann et G. Olivet, ont été autorisés à se rendre à la prison de Makala, à Léopoldville, le 13 juin, afin de visiter 19 détenus politiques originaires du Katanga et du Kasaï. La libération de ces personnes a eu lieu le 21 juin.

Signalons en outre, que M. Hoffmann a convoyé, le 25 juin, jusqu'à Bruxelles, les huit militaires belges libérés par les autorités de la Province Orientale, après une captivité de près de six mois. M. Hoffmann qui assista à leur libération à Stanleyville, les avait visités dans leur prison et avait fait de nombreuses démarches pour améliorer les conditions de leur détention. A son retour de Bruxelles, le délégué du CICR s'est arrêté à Genève afin de faire rapport au Comité international, puis il a regagné le Congo.

* * *

Le Dr J. L. de Chastonay et le Dr D. Hentsch, respectivement chef et membre de la délégation du CICR au Congo, sont rentrés en Suisse, au terme de leur mission.

La direction de cette délégation est assumée depuis le 10 juillet par M. J. de Preux, secondé de M. G. Olivet, délégué adjoint. Les représentants du Comité international continuent à vouer tous leurs efforts pour venir en aide aux détenus politiques dans diverses régions du pays. Ajoutons que le Service de recherches, créé en août à Léopoldville [1], *poursuit sa fructueuse activité.*

Action du CICR au Laos. — *Poursuivant sa mission en faveur des victimes du conflit au Laos, M. A. Durand, délégué du CICR, s'est rendu le 15 juin à Xieng Khouang où il a pris contact avec*

[1] Voir *Revue internationale*, avril 1961.

le Dr Thao Phao, médecin-chef de l'hôpital de Xieng Khouang et vice-président de la Croix-Rouge lao, et avec les autorités. Le délégué du Comité international a examiné de quelle manière l'action du CICR, commencée en décembre 1960 dans la région de Vientiane et Savannakhet, pourrait être étendue à la population civile des provinces septentrionales du Laos.

De retour à Vientiane, M. A. Durand a en outre remis des secours à la Croix-Rouge lao, à l'intention des réfugiés méos récemment évacués de la région de Padong. Des secours avaient déjà été distribués, en février, à des blessés soignés à l'hôpital de Vientiane.[1]

Rapatriement de Coréens résidant au Japon. — *En raison de l'épidémie de grippe qui sévissait au Japon, les opérations de rapatriement des ressortissants coréens avaient dû être suspendues de la fin du mois de janvier au début d'avril. Elles ont repris le 14 avril et se poursuivent par convois hebdomadaires comprenant chacun un millier environ de rapatriés. Depuis le début de ces opérations jusqu'à la fin de juin, plus de 65.000 personnes ont quitté le Japon à destination de la République démocratique populaire de Corée.*

Indemnisation d'anciens prisonniers de guerre philippins en mains japonaises. — *Ainsi que nous l'avons relaté dans notre numéro de février 1961, le CICR a versé au Gouvernement philippin une somme de 13 millions de francs suisses environ, destinée à indemniser 44.000 anciens prisonniers de guerre, bénéficiaires des dispositions de l'article 16 du Traité de paix de San Francisco.*

Chargée du soin de remettre aux intéressés — anciens prisonniers de guerre ou leurs héritiers légaux — la part qui leur revenait, la Croix-Rouge philippine a organisé, le 3 avril, à l'occasion du début de cette distribution, une cérémonie présidée par M. Ramon D. Bagatsing, président de la branche de Manille, et à laquelle a pris part le délégué du CICR, M. J. W. Mittner.[1]

Activités de l'Agence centrale de recherches. — *On a constaté que si le nombre de demandes dont l'Agence centrale a été saisie au*

[1] Hors-texte.

cours de 1960 et du premier semestre de 1961, marque une régression par rapport aux années précédentes, en revanche, le nombre d'enquêtes qui lui sont confiées est en constante augmentation.

Cette situation provient d'abord de la complexité sans cesse croissante des cas soumis à l'Agence centrale, notamment la recherche de réfugiés et de personnes déplacées qui nécessite de longues et minutieuses enquêtes. D'autre part, la collaboration toujours plus efficace que les Sociétés nationales, les Bureaux officiels et les institutions privées apportent à l'Agence centrale permet à celle-ci d'étendre le champ de ses investigations et de donner une solution à des cas qui paraissaient, au premier abord, voués à l'échec.

Ajoutons qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, un très grand nombre de documents, concernant d'anciens prisonniers de guerre, des internés civils, des personnes déplacées, etc. semblaient avoir été détruits ou égarés dans les pays qui avaient été le théâtre du conflit. Peu à peu, et particulièrement ces dernières années, une partie de cette documentation a pu être retrouvée et regroupée, ce qui offre à l'Agence centrale une nouvelle source de renseignements.

Mission en Amérique latine. — *M. Pierre Jequier, délégué du Comité international, a quitté Genève, le 25 mai, pour se rendre en mission dans différents pays de l'Amérique latine. Après s'être arrêté au Vénézuela et en Equateur, il a gagné la Colombie. M. Jequier est allé ensuite, à la mi-juin, en République Dominicaine où il a visité le pénitencier de « La Victoria », près de Ciudad Trujillo.*

Poursuivant son voyage, le délégué du CICR s'est rendu successivement à Haïti, au Costa-Rica, au Nicaragua, au Guatemala et au Mexique.

Au cours de sa mission, M. Jequier eut une série d'entretiens avec les dirigeants des Sociétés nationales de la Croix-Rouge sur des problèmes d'intérêt commun. Il a également pris contact avec les autorités de ces différents pays.

Fin d'une mission en Asie, Australie et Nouvelle-Zélande. — *Nous avons relaté dans nos numéros d'avril et de juin, les*

étapes successives de la mission accomplie par Mlle A. Pfirter, chef de la Section du Personnel sanitaire. Signalons encore qu'après avoir quitté la Nouvelle-Zélande, la déléguée du CICR est revenue en Australie où elle a visité plusieurs sections de la Croix-Rouge australienne, dans diverses parties du pays.

Continuant son périple, Mlle Pfirter a fait étape à Bangkok, puis elle a gagné Vientiane où elle eut une série d'entretiens avec les dirigeants de la Croix-Rouge et des Services de santé de la Sécurité nationale du Laos. En outre, accompagnée du délégué du CICR, M. A. Durand, elle a visité le camp des invalides à Vientiane. A la mi-juin elle s'est rendue à Karachi pour y rencontrer les dirigeants de la Croix-Rouge du Pakistan.

Mlle Pfirter a regagné Genève, le 23 juin, au terme d'une longue et fructueuse mission qui a duré plus de six mois et au cours de laquelle elle a reçu, de la part des Sociétés nationales, le plus chaleureux accueil.

Mission en République démocratique allemande et en Tchécoslovaquie. — *M. H. G. Beckh, délégué du CICR, s'est rendu à la fin de mai et au début de juin, dans la République démocratique allemande et en Tchécoslovaquie.*

Invité par la Croix-Rouge allemande dans la République démocratique, le représentant du CICR participa à une assemblée qui réunit, à Dresde, les membres de la Présidence ainsi que les délégués des organisations régionales de cette Société.

Après s'être entretenu avec les membres dirigeants de cette Croix-Rouge — notamment avec le Dr W. Ludwig, président — M. Beckh se rendit à Erfurt où il visita la Croix-Rouge locale et assista à un exercice de jeunes secouristes.

Plus tard, il fut reçu par l'ambassadeur Stibi, vice-ministre des Affaires étrangères.

Il se rendit également en Tchécoslovaquie, et rencontra, à Prague, M. J. Bukovansky, vice-président de la Croix-Rouge tchécoslovaque. Il s'entretint avec les dirigeants de cette Société nationale de problèmes d'intérêt commun.

La Croix-Rouge tchécoslovaque, qui avait été saisie de demandes d'assistance provenant de victimes tchécoslovaques d'expériences pseudo-médicales dans des camps de concentration allemands,

LAOS

Mme Nouphat Chuonramany, présidente du Comité des Dames de la Croix-Rouge lao, participe à la distribution de secours à l'hôpital de Vientiane.
Au centre, *M. A. Durand, délégué du CICR.*

PHILIPPINES

M. Bagatsing, de la Croix-Rouge philippine, remet un chèque à un ancien prisonnier de guerre qui, le premier, va recevoir la part qui lui revient. A gauche, *M. Mittner, délégué du CICR.*

ATHÈNES. — M. Georgacopoulos, président de la Croix-Rouge hellénique, félicite M. Carl-J. Burckhardt, membre du CICR. A droite, *Mme Eleftheriou, directrice du Service des infirmières de la Société nationale.*

GENÈVE. — Au siège du CICR, M. F. Siordet expose aux représentants de la presse suisse les projets pour le Centenaire de la Croix-Rouge.

demanda au délégué de l'informer quant aux possibilités d'apporter une aide à ces victimes de la guerre.

Visite à la Croix-Rouge hellénique. — *Durant le séjour qu'il fit en Grèce, au mois de juin, M. Carl J. Burckhardt, membre du Comité international, fut chaleureusement accueilli par la Croix-Rouge hellénique.*

Ayant été convié à assister, le 30 juin, à Athènes, à la cérémonie de la remise des certificats aux infirmières de cette Société nationale, l'ancien président du CICR se vit décerner la Croix d'Or, témoignage de reconnaissance de la Croix-Rouge hellénique pour les services rendus à la Grèce [1].

En outre, il rencontra plusieurs personnalités grecques qui avaient coopéré, pendant la seconde guerre mondiale, à l'œuvre entreprise par le CICR.

Indemnisation des réfugiés. — *La Conférence permanente des agences bénévoles travaillant pour les réfugiés, a organisé à Genève, les 20 et 21 juin, un séminaire présidé par M. Jean Chenard (National Catholic Welfare Conference) et auquel ont pris part des représentants du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi que plus de trente agences bénévoles.*

Ce séminaire avait pour objet l'étude de l'accord conclu, le 5 octobre 1960, entre le Gouvernement fédéral d'Allemagne et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, concernant l'indemnisation des réfugiés persécutés, au cours de la deuxième guerre mondiale, en raison de leur nationalité.

Le CICR était représenté par M. H. Coursier, conseiller-juriste, qui exposa le travail accompli par le Comité international en vue de l'indemnisation des anciens déportés, victimes d'expériences pseudo-médicales. [2]

Aide spirituelle aux migrants et aux réfugiés. — *Le 11 juin, le Conseil œcuménique des Eglises a tenu, à Leysin*

[1] Hors-texte.

[2] Voir *Revue internationale*, juin 1961.

(Suisse), une conférence internationale consacrée à la question de l'aide spirituelle à apporter aux migrants et aux réfugiés. Le CICR s'était fait représenter, en qualité d'observateur, par M. H. Coursier, conseiller-juriste, à cette importante réunion à laquelle ont participé des délégués de toutes les agences bénévoles intéressées aux problèmes des réfugiés et des migrants.

Assemblée de la Croix-Rouge suisse. — *Convié par la Croix-Rouge suisse, le Dr Ernest Gloor, vice-président du CICR, a représenté notre institution à l'Assemblée des délégués de cette Société nationale, réunion qui s'est tenue à Locarno les 27 et 28 mai.*

Don exceptionnel et contributions nouvelles au CICR. — *Renouvelant un geste accompli par son prédécesseur en 1946 et 1953, Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a fait parvenir au Comité international de la Croix-Rouge une somme de 10.000 dollars comme contribution extraordinaire du Vatican aux activités de l'institution de Genève. La nouvelle a été communiquée au CICR par une lettre du Cardinal Tardini, Secrétaire d'Etat.*

D'autre part, plusieurs pays ayant accédé récemment à l'indépendance, ont versé au CICR leur première contribution. Ce sont les Etats suivants: Dahomey, Mauritanie, Haute-Volta.

Une conférence sur le droit humanitaire. — *Le Service de l'Information des Nations Unies et le Cercle des juristes internationaux de Genève, ont saisi l'occasion du séjour dans cette ville de juristes éminents, à l'occasion de la session de la Commission du droit international des Nations Unies, pour organiser un cycle de dix conférences consacrées au droit international, qui eut lieu en mai et juin 1961. Il avait pour objet de répondre aux questions suivantes: Qu'est-ce que le droit international? Peut-il exercer une influence stabilisatrice à une époque aussi mouvementée que la nôtre? Quel est le bilan de ses succès et de ses échecs? Que peut-on faire pour augmenter son influence dans les relations internationales?*

Pour donner au droit humanitaire sa place dans cet aperçu d'ensemble, les organisateurs avaient fait appel à M. Jean S. Pictet, directeur des affaires générales du CICR. Dans une confé-

rence sur « L'évolution du droit international humanitaire », qui fut suivie avec un grand intérêt, M. Pictet a parlé principalement des Conventions de Genève du 12 août 1949.

Service social international. — *Le CICR s'est fait représenter à l'Assemblée générale de la Section suisse du Service social international, le 7 juin, à Berne.*

Après avoir approuvé le rapport de Mlle Bertschi, directrice de cette section, l'assemblée a entendu une conférence du professeur von Steiger, de l'Université de Berne, consacrée notamment à la Convention des Nations Unies sur le « recouvrement des obligations alimentaires à l'étranger ».

Assistance juridique. — *De passage à Genève, le 1er juin, M. Christophersen, directeur du Centre d'assistance juridique, créé à Oslo par l'International Bar Association (Association internationale du Barreau), a rencontré M. H. Coursier, président du Centre international de coordination de l'Assistance juridique. En présence de M. Potulicki, directeur de ce centre, M. Coursier et M. Christophersen ont étudié les moyens de mieux coordonner l'action de ces deux organismes.*

D'autre part, le 19 juin, le Bureau du Centre international de coordination de l'Assistance juridique s'est réuni à Genève, au siège du CICR, sous la présidence de M. H. Coursier. Le Bureau a entendu un rapport de M. Potulicki sur les récentes activités du Centre et a pris les dispositions nécessaires pour la présentation d'un rapport d'ensemble à la 8e conférence des organisations non gouvernementales intéressées aux problèmes de migration (Genève, 7 au 11 août).

Publication d'une brochure. — *Comme nous avons eu l'occasion de le souligner à diverses reprises, le Comité international reçoit sans cesse des visiteurs désireux de se documenter sur les activités de notre institution.*

Aussi le CICR a-t-il estimé nécessaire de mettre à la disposition de ces visiteurs, une nouvelle brochure qui puisse les renseigner, d'une manière claire et succincte, sur l'origine, le développement et les principes de la Croix-Rouge, la structure de la Croix-Rouge

internationale, les Conventions de Genève, ainsi que l'œuvre du Comité international et ses activités actuelles.

Cette brochure illustrée, d'une vingtaine de pages, existe déjà en langue française. Les versions allemande, anglaise et espagnole sortiront bientôt de presse.

Centenaire de la Croix-Rouge. — *Les organes chargés de préparer les manifestations du Centenaire se sont réunis plusieurs fois et ont pris notamment les décisions suivantes:*

A côté de ses sections historique, d'actualité et philatélique, l'Exposition pourrait comprendre une section industrielle et commerciale. La direction générale de l'Exposition a été confiée au secrétaire général de la Commission et un expert a été désigné pour s'occuper des questions artistiques.

On envisage également l'installation de deux salles de cinéma, l'une, la plus grande, servant notamment pour la projection du film qui doit retracer les 100 ans d'activité de la Croix-Rouge sur le plan international. Dans l'autre seraient présentés des films de caractère plus technique. On se propose en outre de demander aux cinémas de la ville de projeter les films ayant un caractère humanitaire et d'attirer l'attention des services d'actualités cinématographiques et de la télévision sur l'Exposition.

Les autres questions dont l'étude a progressé se rapportent à la Journée commémorative du 1er septembre 1963 et au programme musical de la cérémonie solennelle, à l'organisation du cortège et du festival, aux problèmes de réception et de logement des participants, à la médaille et à l'emblème du Centenaire, ainsi qu'au financement des manifestations.

Dans le domaine de l'information, des contacts ont été pris avec de nombreuses personnalités du monde de la presse. Le 27 juin, une séance réunissant les rédacteurs des plus importants quotidiens de Suisse au siège du CICR a connu un grand succès; en effet, la presque totalité des journaux invités y étaient représentés, la plupart par leur rédacteur en chef. Ceux-ci ont exprimé de précieux avis sur les meilleurs moyens d'organiser la campagne de presse en faveur du Centenaire.

Notons enfin qu'une délégation de la Commission des Fêtes et de la Commission pour l'organisation de la XXme Conférence

a été reçue, le 4 mai, par les autorités cantonales et municipales de Genève qui ont assuré les organisateurs de leur appui le plus complet.

Les hôtes du CICR. — *Au cours de la période s'étendant du milieu de mai au début de juillet, le Comité international a eu le privilège d'accueillir à son siège de nombreuses personnalités et notamment: M^me M. E. Pfeiffer, commandant en chef du corps des infirmières de la Croix-Rouge sud-africaine; M^me Pamela S. North, de la branche de Norfolk de la Croix-Rouge britannique; le D^r D. Reja, membre du Comité central de la Croix-Rouge yougoslave et le D^r M. Demsar, membre du Comité de la Croix-Rouge slovène; M^me Halina Stefanska, membre du Comité central de la Croix-Rouge polonaise; le D^r K. Oaf, chirurgien de l'hôpital du Croissant-Rouge au Caire, membre de l'équipe médicale de cette Société nationale au Congo; MM. J. C. Margadant et W. E. Tausent, respectivement chargés du Service des relations avec le public et du Service de presse de la Croix-Rouge néerlandaise; le nouveau secrétaire général de la Fédération mondiale des anciens combattants, M. Norman Acton, accompagné de M. Vladeta Zunic, directeur de cette institution; le D^r A. Bellerive, chef de la représentation de l'Organisation mondiale de la Santé au Congo; le nouveau représentant permanent de la Grande-Bretagne auprès de l'Office européen des Nations Unies, M. P L. Carter;* le *D^r V. Wachtfeidel, le D^r J. Pilcik et M. K. Michal, infirmier, tous trois membres de l'équipe médicale de la Croix-Rouge tchécoslovaque au Congo; M. Richard Ohin, membre du Service sanitaire de la Croix-Rouge du Togo et délégué des travailleurs togolais à la Conférence internationale du Travail; M. R. Lecler, rédacteur de la revue britannique « Good Housekeeping »; S. Exc. M. Harou Kouka, ministre de la Santé et du Travail du Nigeria, chef de la délégation gouvernementale à la Conférence internationale du Travail; le nouveau délégué permanent de la République fédérale d'Allemagne, à Genève, S. Exc. le comte Hans Carl von Hardenberg; M. Jacques Tshombé, directeur du laboratoire médical d'Elisabethville; le D^r Josef Bényi, second secrétaire auprès de la Mission permanente de la Hongrie à Genève; le colonel Gerald Draper, professeur à la Faculté de Droit du King's College de Londres;*

le nouveau délégué permanent des Pays-Bas à Genève, S. Exc. M. J. Kaufmann, ministre plénipotentiaire.

Six membres de la Royal Society *de Londres, le professeur Leonard Hawkes, le professeur Helen Kemp Porter, M. Alfred Maurice Binnic, M. Arthur Herbert Cook, M. Edouard Hindle et M. Louis Essen, ont été accueillis au CICR et ont visité l'Agence centrale de recherches.*

Le CICR a eu également le plaisir de recevoir la visite d'un certain nombre de groupes, notamment des rédacteurs de divers journaux japonais, en voyage d'étude en Europe et en Amérique, sous les auspices de l'association japonaise des éditeurs de journaux, des monitrices et des élèves de l'Ecole d'infirmières de la Croix-Rouge française à Valence, des collaborateurs de la Croix-Rouge américaine en Europe, des monitrices et des élèves de l'Ecole d'assistantes sanitaires visiteuses de la Croix-Rouge italienne à Turin, des professeurs de sociologie, accomplissant un voyage d'étude organisé par l'Université de l'Etat de Floride, des directeurs et des rédacteurs de grands journaux espagnols, des moniteurs et étudiants de l'Université populaire scandinave.